



---

## Mission d'expertise et de plaidoyer

### *Catastrophes, changement climatique et déplacements internes*

---

**Date limite de réception des offres : 02/06/2023**

**Contact : Valentina Origoni, Responsable Relations Extérieures et Plaidoyer**

[origoni@secours-islamique.org](mailto:origoni@secours-islamique.org)

---

## I. Contexte général et objectifs de la mission

### 1. Le Secours Islamique France

Fondé en 1991, le [Secours Islamique France \(SIF\)](#) est une organisation non gouvernementale de solidarité internationale agissant dans les domaines de l'assistance humanitaire et de l'aide au développement, en France et dans le monde.

Le SIF a fait du plaidoyer une de ses missions sociales, avec les opérations à l'international et l'action sociale en France. Veillant à la complémentarité entre plaidoyer, programmes et expertise technique, le SIF conduit un travail d'influence de politiques publiques fondé sur les évidences de terrain, et alerte les institutions en France et à l'international sur la situation des populations vulnérables pour que leurs droits fondamentaux soient respectés de manière inclusive, inconditionnelle, et sans discrimination.

### 2. Contexte de la mission

A l'international, le SIF vient en aide à des populations qui ont été forcées de fuir leur foyer, notamment à celles qui se déplacent à l'intérieur de leur propre pays, à cause de catastrophes, des effets néfastes du changement climatique, et de la dégradation de l'environnement. Le SIF répond aux besoins de base de ces personnes en matière d'accès à l'eau, assainissement et hygiène, mise à l'abri, sécurité alimentaire et moyens d'existence, ainsi qu'en matière d'éducation et promotion du bien-être de l'enfant. L'assistance et la protection d'urgence s'accompagnent d'actions visant à réduire les risques et les vulnérabilités, renforcer la résilience des populations touchées, prévenir les déplacements forcés et promouvoir des solutions durables. Dans ce cadre, le SIF s'est engagé dans un plaidoyer pour faire progresser la réponse à la crise du déplacement interne, par l'amélioration des actions de prévention, protection et assistance, et solutions durables pour les personnes déplacées internes (PDI).

Le SIF est un membre actif de Coopération Sud, de ses Commissions Humanitaire et Migrations, mais aussi de l'International Council of Voluntary Agencies (ICVA) et de son groupe de travail dédié aux déplacements forcés. Depuis 2019, l'organisation s'est mobilisée en soutien d'initiatives internationales pour plaider pour une réponse aux enjeux du déplacement interne. En 2022, le SIF a développé davantage son plaidoyer sur le sujet, tant en France qu'à l'international. Une [note de](#)

[positionnement](#) et des recommandations pour une meilleure prise en compte des PDI dans la politique internationale de la France ont été publiées et diffusées. En Juin, le SIF est intervenu sur le sujet à la réunion du [Comité Permanent de l'UNHCR](#) à Genève. Plus récemment, à l'occasion du Forum Humanitaire Européen le SIF a tenu un [stand](#) d'exposition pour présenter son approche multisectorielle et triple nexus à la crise du déplacement interne, notamment par la mise en valeur de projets menés au Pakistan et en Somalie.

**En 2023, le SIF compte davantage renforcer son expertise dans la réponse aux déplacements internes, notamment ceux causés par les catastrophes, les effets néfastes du changement climatique, et la dégradation de l'environnement. Cette mission d'expertise vise à permettre au SIF de formaliser et valoriser ses expériences opérationnelles, ainsi qu'affiner sa stratégie et messages de plaidoyer sur le sujet.**

#### **a) Identification des enjeux**

D'après le Internal Displacement Monitoring Centre (IDMC)<sup>1</sup>, en 2022, 60,9 millions de déplacements internes ont eu lieu, dont 32,6 millions à cause des catastrophes<sup>2</sup>. A la fin de l'année, 8,7 millions de personnes vivaient toujours en situation de déplacement interne suite à des catastrophes.

Les catastrophes exacerbent les risques de déplacement des populations vulnérables qui n'ont pas les moyens de s'adapter et de se préparer. Moins résilientes face aux chocs, ces populations voient leurs vulnérabilités s'accroître davantage lors de ces déplacements. Les femmes et les enfants sont particulièrement touchés, faisant face à des risques accrus lors de ces déplacements (violences basées sur le genre, exploitation, trafic).

Dans beaucoup de pays, les déplacements résultent d'une combinaison de risques. En 2019, 45 des 50 pays et territoires ayant connu de nouveaux déplacements internes liés à un conflit ont également connu de nouveaux déplacements internes dus à des catastrophes<sup>3</sup>. Il est estimé qu'environ 13,9 millions de personnes dans le monde risquent d'être déplacées chaque année par des aléas à évolution rapide<sup>4</sup>.

Le changement climatique constitue un facteur de migration de plus en plus puissant et, selon la Banque Mondiale, en l'absence de mesures immédiates pour lutter contre le changement climatique, d'ici 2050, 216 millions de personnes pourraient être contraintes de se déplacer à l'intérieur de leur propre pays.

Si plusieurs cadres et processus internationaux traitent des désastres, du changement climatique, et de la mobilité humaine, des défis importants persistent pour faire face à cette crise, et favoriser une meilleure protection des personnes impactées : intégration de ces processus ; coordination des réponses apportées par les acteurs humanitaires, de développement, de la lutte contre le changement climatique, de réduction des risques de catastrophe ; développement de cadres législatifs intégrant enjeux climatiques et de gestion des risques de catastrophe aux enjeux de mobilité humaine...

#### **b) Objectifs et résultats de la mission**

**Objectif global :**

---

<sup>1</sup> [Rapport mondial sur le déplacement interne 2023, IDMC.](#)

<sup>2</sup> 14,4 millions à cause des violences et conflits armés.

<sup>3</sup> IDMC (2019).

<sup>4</sup> IDMC (2020).

La mission a pour objectif de produire une étude présentant les enjeux des déplacements internes liés aux catastrophes, aux effets néfastes du changement climatique, et la dégradation de l'environnement, en se basant sur la consultation des missions internationales du SIF, ses partenaires et les bénéficiaires, ainsi que la valorisation des expériences opérationnelles, et présentant des recommandations de plaidoyer.

### **Objectifs Spécifiques :**

1. Réaliser un état des lieux général des déplacements internes liés aux catastrophes, aux effets néfastes du changement climatique, et la dégradation de l'environnement et des défis de protection dus à ces déplacements:
  - I. Présentation des caractéristiques de ces déplacements : types de désastres (aléas rapides, aléas lents, impacts directs du changement climatique...), formes de déplacements (multi-causalité, répétition, courte et longue durée, urbain/rural...), impacts pour les plus vulnérables (socio-économiques ; court, moyen et long terme ; approche genre...);
  - II. Illustration par des témoignages et exemples tirés des contextes d'intervention du SIF.
2. Présenter les réponses apportées, notamment en termes de prévention, protection et assistance et solutions durables, par la mise en avant d'expériences du SIF dans ses pays d'intervention:
  - I. Présentation des approches (atténuation, adaptation, préparation, anticipation, réduction des risques, renforcement des capacités de résilience, réponses d'urgence...);
  - II. Formalisation et valorisation de projets du SIF en lien avec les différentes phases de réponse.
3. En capitalisant sur l'expertise du SIF, approfondir l'analyse les cadres français et internationaux traitant de la mobilité humaine, des catastrophes et de la crise climatique, identifier les enjeux de protection pour les PDI dans ces contextes et proposer des axes de plaidoyer cohérents avec l'expertise et la stratégie de plaidoyer du SIF.
  - I. Mapping des cadres et de des processus internationaux pertinents, des opportunités d'engagement, avec un focus les PDI;
  - II. Analyser les cadres et positionnements français sur ces thématiques ;
  - III. Analyser des initiatives innovantes d'états en la matière, ainsi que des positions diplomatiques innovantes;
  - IV. Proposition des recommandations de plaidoyer tirées des analyses pour les OS1 et OS2.

## **Approche méthodologique**

---

### **1. Déroulement de la mission**

La mission sera effectuée sous le pilotage du service plaidoyer du SIF. Le/la consultant-e sera en contact direct avec la Responsable de plaidoyer qui assurera le suivi de l'exécution de l'étude.

L'état des lieux général des déplacements internes liés aux catastrophes, aux effets néfastes du changement climatique, et la dégradation de l'environnement, des réponses et des processus internationaux sera élaboré sur la base d'une étude de la bibliographie existante.

Le/la consultant-e s'entretiendra avec les équipes siège du SIF (opérationnel, technique et plaidoyer) et avec les missions du SIF pertinentes pour effectuer la revue des programmes, ainsi que la sélection d'exemples pour illustrer les contextes de déplacements, les vulnérabilités et les solutions apportées. Une consultation sera organisée avec les missions internationales pertinentes pour le sujet étudié, y compris avec des partenaires et des bénéficiaires, pour légitimer les conclusions des analyses.

Le/la consultant-e aura au moins 4 rencontres de suivi avec le SIF : avant le démarrage de l'étude, lors de la présentation du plan détaillé de l'étude, à la remise du rapport provisoire et à la remise de l'étude définitive, ainsi que des échanges réguliers en fonction des besoins, par mail et/ou téléphone.

L'étude donnera lieu à la publication d'un rapport final (40 pages maximum sans bibliographie) ainsi qu'une synthèse de 4 pages maximum. Un document présentera la revue des programmes/exemples sélectionnés.

## **2. Période et durée de la mission**

L'étude sera menée par le/la consultant-e sur la période de Juin/juillet 2023 (à déterminer). La mission est estimée à 20 jours ouvrés.

## **3. Livrables**

- Un rapport de 40 pages maximum sans compter la bibliographie
- Un document de synthèse de 4 pages maximum présentant les principales conclusions
- Questionnaires de consultation du terrain (missions, partenaires, bénéficiaires)
- Une annexe recensant la bibliographie et les documents clés sur le sujet (études, recherches, rapport...)
- Une annexe recensant les programmes illustrant l'expertise du SIF sur le sujet

## II. Offre technique et financière

---

L'opérateur de l'étude est le Secours Islamique France. Le contrat de consultance sera conclu entre le/la consultant-e et le Secours Islamique France.

Le/a consultant-e proposera une offre technique de 6 pages maximum qui devra comprendre :

- Sa présentation, les références liées à ce type de mission, son CV
- Une note méthodologique présentant son approche, les supports utilisés, la bibliographie de référence (liste non exhaustive acceptée), les moyens nécessaires à la bonne réalisation de l'étude
- Un planning prévisionnel
- Une offre financière

Profil recherché :

- Expertise sur les enjeux des déplacements forcés et en particulier des déplacements internes, au niveau technique et de plaidoyer
- Expertise sur les enjeux de catastrophes et changements climatiques, au niveau technique et de plaidoyer
- Expérience en élaboration et mise en œuvre de stratégie de plaidoyer

**Les offres sont à adresser au plus tard le 02/06/2023 à Valentina ORIGONI, Responsable Relations Extérieures et Plaidoyer au Secours Islamique France : [origoni@secours-islamique.org](mailto:origoni@secours-islamique.org)**